

**Habitat 6110\***  
(habitat prioritaire)

## Pelouses pionnières des substrats rocheux

### Description de l'habitat

Les pelouses pionnières des substrats rocheux sont des formations végétales ouvertes (le substrat est généralement apparent), constituées de petites espèces annuelles et d'espèces crassuléscentes vivaces (« plantes grasses »), accompagnées de bryophytes et de lichens xérophiles. Elles colonisent les dalles rocheuses plus ou moins délitées, sur des substrats légèrement acides (schistes, grès, psammites) ou basiques (calcaire, craie, dolomie). On peut également les rencontrer sur des substrats artificiels (vieux murs, dalles de béton) mais il ne s'agit pas alors d'un habitat d'intérêt communautaire. Le substrat est constitué d'une fine couche d'humus de quelques centimètres d'épaisseur qui s'accumule entre les fissures de la roche ou dans de petites dépressions. Les espèces annuelles fleurissent généralement tôt au printemps et dispersent leurs graines avant la sécheresse estivale.

Cet habitat est naturellement présent sur les grands escarpements rocheux, au bord des falaises et sur les petites corniches mais n'y occupe que rarement des surfaces importantes. Il s'est localement étendu aux stations de plateau à la faveur du pâturage par les moutons ou les chèvres et, lorsque ce dernier a disparu, grâce aux lapins. Il est souvent bien présent dans les anciennes carrières où le substrat favorable est abondant.

En fonction de la nature du substrat, on peut reconnaître différents types de pelouses pionnières.

### Espèces végétales typiques

Les pelouses pionnières des dalles rocheuses calcaires se caractérisent par la présence des orpins blanc et réfléchi, parfois aussi des orpins âcre et de Bologne. Ils sont accompagnés de l'alysson calicinal, du saxifrage tridactyle, de la germandrée botryde, du calament acinos, du tabouret perfolié, de diverses espèces de céraistes et de trèfles annuels. Quelques espèces vivaces des pelouses calcicoles xériques comme la potentille printanière, la mélique ciliée ou l'hélianthème jaune peuvent les accompagner.

Les pelouses des schistes famenniens et frasniens comportent généralement un mélange d'espèces crassuléscentes (orpin blanc, orpin élégant), d'espèces annuelles calcicoles et d'espèces annuelles acidophiles



(notamment la moenchie, les canches printanière et caryophyllée, la téesdalie nudicaule, le scléranthe annuel, la cotonnière naine). Elles sont généralement accompagnées d'espèces vivaces des pelouses calcicoles ou calcareo-siliceuses (hélianthème jaune, potentille printanière, œillet des chartreux, potentille argentée).

Les pelouses à joubarbe d'Aywaille constituent un groupement extrêmement localisé puisqu'elles ne sont connues que dans un seul site de Wallonie (Heid des Gattes à Aywaille).

### Répartition et statut

En Wallonie, les pelouses pionnières des substrats détritiques sont potentiellement présentes dans toutes les régions où affleurent des roches calcaires (calcaire, dolomie ou craie), des schistes, des grès ou des psammites.

### Intérêt écologique

Les pelouses pionnières des substrats rocheux sont le milieu de prédilection de nombreux organismes thermophiles (aimant la chaleur) et xérophiles (aimant la sécheresse), notamment de criquets. C'est aussi l'habitat de l'écaille chinée, une espèce de papillon nocture d'intérêt communautaire. Les reptiles fréquentent régulièrement ces milieux et ceux qui leurs sont associés (pelouses, lisières).

### Menaces

Les pelouses pionnières sont menacées par l'ouverture ou la reprise d'exploitation de carrières, même



*Calament acinos.*

si certaines espèces peuvent y trouver refuge, et par l'urbanisation. Elles sont aussi menacées par la colonisation forestière (ombrage) ou par l'utilisation des engrais et le surpâturage dans le domaine agricole. Enfin, elles peuvent souffrir de la fréquentation du public (piétinement) ou d'activités de loisirs (escalade, moto verte). En zone urbaine ou péri-urbaine, ces pelouses sont parfois envahies par des espèces exotiques introduites volontairement ou accidentellement, notamment par l'orpin bâtard, le céraïste tomenteux ou d'autres espèces « de rocaille ». Sur les substrats plus rétentifs en eau, ou lorsque l'ombrage des arbres est important, elles peuvent évoluer vers des pelouses fermées calcicoles ou calcaréo-siliceuses (habitat 6210).

### Objectifs de gestion

L'objectif de la gestion est de conserver les pelouses pionnières qui subsistent en assurant les conditions propices à leur maintien ou à leur développement.

### Mesures

Les mesures d'entretien se limitent normalement à éviter l'ombrage des arbres et arbustes et la fermeture de la strate herbacée. Un recépage occasionnel peut suffire dans les petites stations. Lorsqu'elles sont intégrées dans des complexes pastoraux, le pâturage extensif permet de les conserver. Par contre, lorsqu'elles sont incluses dans des prairies permanentes, une réduction de la charge en bétail et l'interdiction d'y apporter engrais et amendements peut se justifier.

Dans la mesure du possible, l'extension des espèces exotiques sera contrôlée.

Localement, la reconstitution de pelouses peut être encouragée, notamment dans les carrières en fin d'exploitation.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

